

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

TRIBUNAL DE COMMERCE

Réserve
au
Moniteur
belge



16046761

24 MARS 2016

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : 0841.046.319

Dénomination

(en entier) : **ARTE DOLCE**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : 7000 MONS - Rue de la Grande Triperie n° 17

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démission et nomination

Il ressort d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 15/03/2016, tenue au siège social de la société, les résolutions suivantes :

Délibérations :

1°) Nomme au poste de Gérante de la société, à partir du 15 mars 2016, Madame CLEMENTE Angelica NN 870421-254-01, domiciliée à 7100 LA LOUVIERE - Rue Achille Chavée n°54/201, ici présente et qui accepte. Son mandat sera rémunéré. Sa rémunération sera celle approuvée par les assemblées générales annuelles d'approbation des comptes annuels.

2°) Acte, à sa demande et ce à partir du 15 mars 2016, la démission de son poste de gérant de Monsieur SANTORO Aldo NN 69.08.27-411.90, demeurant à 7100 LA LOUVIERE, Rue Achille Chavée n° 54/201.

Néanmoins, Monsieur SANTORO Aldo précité principal associé fondateur de la société, restera actif en son sein avec la fonction exclusive de chef de cuisine. A cet effet, il maintient au bénéfice de la société ses capacités professionnelles de gestion.

Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, il n'aura plus la gestion administrative ou financière de la société. Son mandat sera rémunéré. Sa rémunération sera celle approuvée par les assemblées générales annuelles d'approbation des comptes annuels.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 11h30' après approbation du présent procès-verbal par tous les associés présents.

Fait à Mons, le 15.03.2016

CLEMENTE Angelica

Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/04/2016 - Annexes du Moniteur belge